

DIRECTION DE SANTÉ
PUBLIQUE DE LA
MONTÉRÉGIE

**RAPPORT SUR LES COUVERTURES
VACCINALES EN MILIEU SCOLAIRE EN
MONTÉRÉGIE**

**Année scolaire
2022-2023**

Propager
LA SANTÉ

Auteure

Michèle-Victoria Harvey, agente de planificación, de programación et de recherche

Collaboratrices

Yen Bui, médecin-conseil

Catherine Guimond, assistante du supérieur immédiat

Vanessa Paré, agente de planificación, de programación et de recherche

Véronique Thibault, conseillère en soins infirmiers

Mise en page

Marisa Thamavongsa, agente administrative

Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans intention discriminatoire et uniquement dans le but d'alléger le texte.



Reproduction ou téléchargement autorisé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales avec mention de la source : Harvey, M-V. (2023). *Rapport sur les couvertures vaccinales en milieu scolaire en Montérégie – Année scolaire 2022-2023*, Longueuil, Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique, 17 p.

© Tous droits réservés

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique, 2023

1255, rue Beauregard, Longueuil (Québec) J4K 2M3

Téléphone : 450 928-6777 ▪ Télécopieur : 450 679-6443

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	ii
1. FAITS SAILLANTS	1
2. CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES	2
3. HÉPATITE B	3
3.1. Tendance temporelle.....	3
3.2. Année scolaire 2022-2023	4
4. VIRUS DU PAPILLOME HUMAIN	5
4.1. Tendance temporelle.....	5
4.2. Année scolaire 2022-2023	6
5. DIPHTÉRIE ET TÉTANOS	9
5.1. Tendance temporelle.....	9
5.2. Année scolaire 2022-2023	10
6. MÉNINGOCOQUE DE SÉROGROUPE C	11
6.1. Tendance temporelle.....	11
6.2. Année scolaire 2022-2023	12
7. ROUGEOLE	13

LISTE DES FIGURES

Figure 1 – Tendance temporelle de la proportion des élèves de la 4 ^e année du primaire qui ont reçu au moins une dose du vaccin contre l’hépatite B, années scolaires 2019-2020 à 2022-2023, Montérégie, en date du 17 août 2023	3
Figure 2 – Proportion des élèves de la 4 ^e année du primaire qui ont reçu au moins une dose du vaccin contre l’hépatite B, année scolaire 2022-2023, Montérégie, en date du 17 août 2023	4
Figure 3 – Tendance temporelle de la proportion des élèves de la 4 ^e année du primaire qui ont reçu au moins une dose du vaccin contre le virus du papillome humain, années scolaires 2019-2020 à 2022-2023, Montérégie, en date du 17 août 2023.....	5
Figure 4 – Tendance temporelle de la proportion des élèves de la 3 ^e année du secondaire qui ont reçu deux doses du vaccin contre le virus du papillome humain, années scolaires 2019-2020 à 2022-2023, Montérégie, en date du 17 août 2023	6
Figure 5 – Proportion des élèves de la 4 ^e année du primaire qui ont reçu au moins une dose du vaccin contre le virus du papillome humain, chez les garçons et les filles, année scolaire 2022-2023, Montérégie, en date du 17 août 2023	7
Figure 6 – Proportion des élèves de la 3 ^e année du secondaire qui ont reçu deux doses du vaccin contre le virus du papillome humain, chez les garçons et les filles, année scolaire 2022-2023, Montérégie, en date du 17 août 2023	8
Figure 7 – Tendance temporelle de la couverture vaccinale contre la diphtérie et le tétanos chez les élèves de la 3 ^e année du secondaire, années scolaires 2019-2020 à 2022-2023, Montérégie, en date du 17 août 2023*	9
Figure 8 – Couverture vaccinale contre la diphtérie et le tétanos chez les élèves de la 3 ^e année du secondaire, année scolaire 2022-2023, Montérégie, en date du 17 août 2023	10
Figure 9 – Tendance temporelle de la couverture vaccinale contre le méningocoque du sérogroupe C chez les élèves de la 3 ^e année du secondaire, années scolaires 2019-2020 à 2022-2023, Montérégie, en date du 17 août 2023*	11
Figure 10 – Couverture vaccinale contre le méningocoque de sérogroupe C chez les élèves de la 3 ^e année secondaire, année scolaire 2022-2023, Montérégie, en date du 17 août 2023	12
Figure 11 – Couverture vaccinale contre la rougeole chez les élèves de la maternelle (4 et 5 ans), de la 4 ^e année du primaire et de la 3 ^e année du secondaire, année scolaire 2022-2023, Montérégie, en date du 17 août 2023	13

1. FAITS SAILLANTS

- ❖ En 2022-2023, les couvertures vaccinales (CV) en Montérégie **ont dépassé** celles de la moyenne provinciale pour l'ensemble des vaccins administrés dans le cadre de la vaccination scolaire.
- ❖ Au cours des quatre dernières années :
 - la proportion des élèves de la **4^e année du primaire** qui ont reçu au moins une dose du vaccin contre l'**hépatite B** a légèrement augmenté (fig. 1);
 - la proportion des élèves de la **4^e année du primaire** qui ont reçu au moins une dose du vaccin contre le **virus du papillome humain** a diminué (fig 3);
 - la proportion des élèves de la **3^e année du secondaire** qui ont reçu deux doses du vaccin contre le **virus du papillome humain** a augmenté (fig. 3);
 - la CV contre la **diphtérie** et le **tétanos** chez les élèves de la **3^e année du secondaire** a progressé (fig. 6);
 - la CV contre le **méningocoque du sérotype C** chez les élèves de la **3^e année du secondaire** a légèrement diminué (fig. 6).
- ❖ En 2022-2023, la proportion des élèves de la **4^e année du primaire** qui ont reçu au moins une dose du vaccin contre l'**hépatite B** a atteint la cible de 90 % du Programme national de santé publique (PNSP) dans tous les territoires de RLS (fig. 2).
- ❖ Le **RLS du Haut-Saint-Laurent** a atteint toutes les cibles du PNSP, sauf dans le cas de la vaccination contre le VPH chez les élèves de 4^e année du primaire (fig. 4).
- ❖ Malgré la **baisse** de CV observée au niveau provincial pour la vaccination contre la **rougeole** en raison de la pandémie COVID-19, les trois CISSS de la Montérégie se sont rapprochés de la cible de 95% du PNSP ou l'ont dépassé en **3^e année du secondaire** avec des CV de **94,1 %** (MC), de **96,1 %** (ME) et de **94,3 %** (MO).

2. CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

Les couvertures vaccinales (CV) ont été calculées à partir des données inscrites au Registre de vaccination du Québec (RVQ).

Pour les couvertures vaccinales chez les élèves de la 4^e année du primaire et de la 3^e année du secondaire, le numérateur est le nombre d'élèves considérés comme **adéquatement vaccinés**, c'est-à-dire ceux ayant reçu les doses prévues aux âges et aux intervalles recommandés dans le [Protocole d'immunisation du Québec](#).

Le dénominateur est le nombre d'élèves enregistrés au fichier du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) en décembre 2022 et appariés aux données du Registre de vaccination du Québec (RVQ). Les élèves non appariés sont ceux n'ayant jamais été vaccinés ou ceux pour lesquels les données de vaccination n'ont pas été saisies dans le Registre de vaccination.

La couverture vaccinale représente donc la proportion du nombre d'élèves considérés comme adéquatement vaccinés parmi les élèves enregistrés au fichier du MEES et appariés aux données du RVQ.

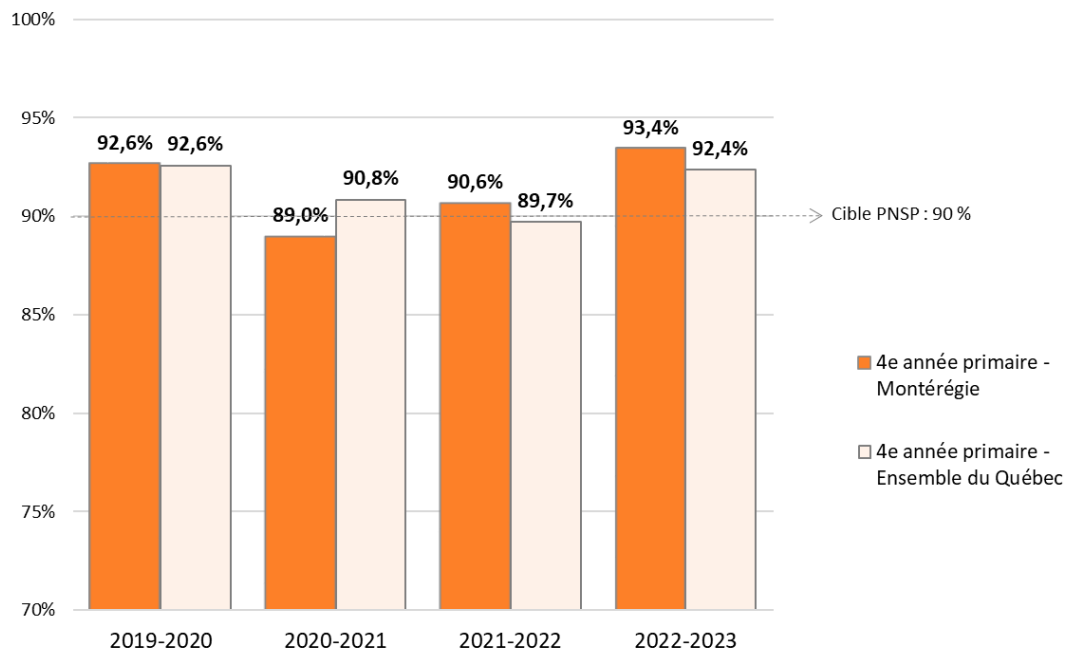
3. HÉPATITE B

3.1. Tendance temporelle

À partir de 2019-2020, le calendrier de vaccination pour les élèves de la 4^e année du primaire a été modifié pour une dose de vaccin combiné contre l'hépatite A et l'hépatite B et une dose de vaccin contre l'hépatite B administrée lorsque les élèves seront en 3^e année du secondaire, tel que recommandé par le [Comité sur l'immunisation du Québec \(CIQ\)](#). Les données pour les élèves de la 4^e année du primaire à partir de 2019-2020 représentent donc la proportion des élèves ayant été vaccinés avec au moins une dose de vaccin contre l'hépatite B.

Au cours des quatre dernières années scolaires, la proportion des élèves de la **4^e année du primaire** de la Montérégie qui ont reçu au moins une dose du vaccin contre l'hépatite B a légèrement progressé, passant de **92,6 %** en 2019-2020 à **93,4 %** en 2022-2023 (fig. 1). Cette proportion est légèrement supérieure à celle de l'ensemble du Québec au cours des deux dernières années.

Figure 1 – Tendance temporelle de la proportion des élèves de la 4^e année du primaire qui ont reçu au moins une dose du vaccin contre l'hépatite B, années scolaires 2019-2020 à 2022-2023, Montérégie, en date du 17 août 2023



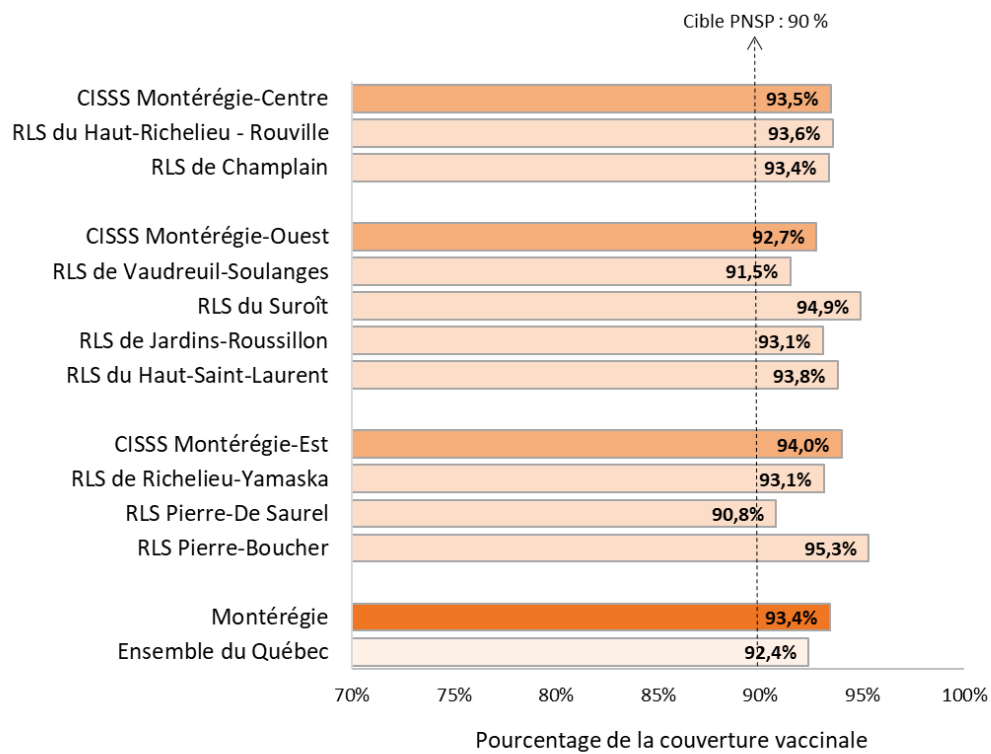
Source : MSSS, Registre de vaccination du Québec. Données extraites de l'Infocentre le 17 août 2023.

3.2. Année scolaire 2022-2023

Pour l'année scolaire 2022-2023, la proportion des élèves de la 4^e année du primaire de la Montérégie qui ont reçu au moins une dose du vaccin contre l'hépatite B (**93,4 %**) est légèrement supérieure à celle de l'ensemble du Québec (**92,4 %**), et atteint la cible du PNSP de 90 % dans tous les territoires de RLS (fig. 2).

En 2021-2022, la proportion des élèves de la 4^e année du primaire de la Montérégie qui ont reçu au moins une dose du vaccin contre l'hépatite B se situait à **90,6 %** (fig.1), ce qui indique une augmentation significative (93,4 % en 2022-2023) depuis la dernière année scolaire.

Figure 2 – Proportion des élèves de la 4^e année du primaire qui ont reçu au moins une dose du vaccin contre l'hépatite B, année scolaire 2022-2023, Montérégie, en date du 17 août 2023



Source : MSSS, Registre de vaccination du Québec. Données extraites de l'Infocentre le 17 août 2023.

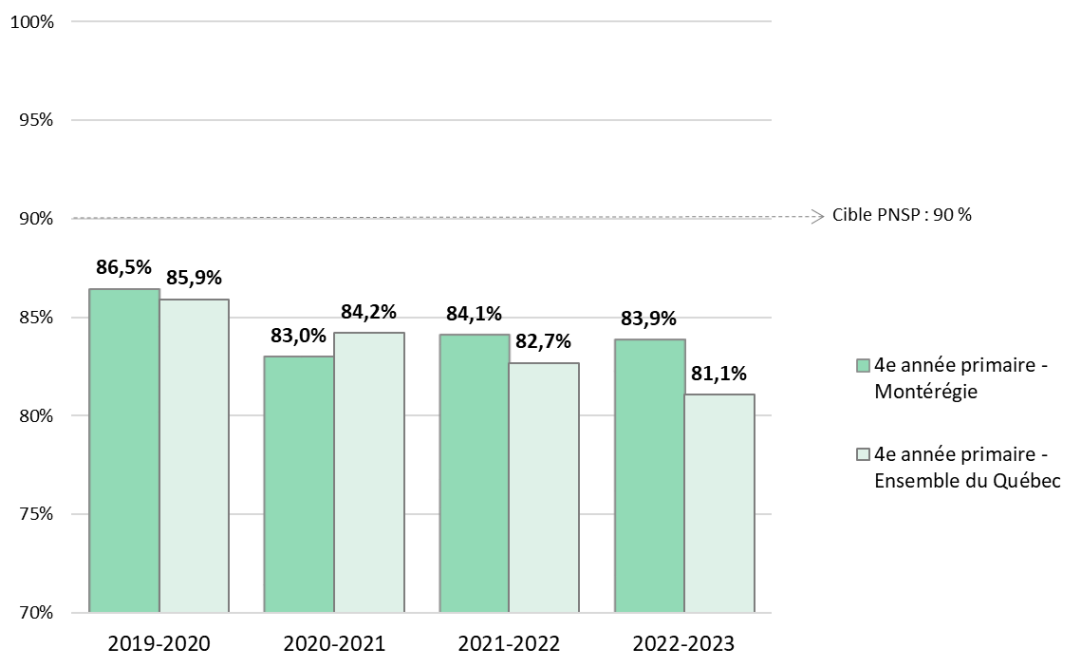
4. VIRUS DU PAPILLOME HUMAIN

4.1. Tendances temporelle

À partir de 2019-2020, le calendrier de vaccination scolaire pour les élèves de la 4^e année du primaire a été modifié pour une dose de vaccin contre le VPH, et une deuxième dose administrée lorsque les élèves seront en 3^e année du secondaire, tel que recommandé par le [Comité sur l'immunisation du Québec \(CIQ\)](#). À partir de 2019-2020, les données pour les élèves de la 4^e année du primaire représentent donc la proportion des élèves ayant été vaccinés avec au moins une dose contre le VPH, et les données pour les élèves de la 3^e année du secondaire représentent la proportion des élèves ayant été vaccinés avec deux doses contre le VPH.

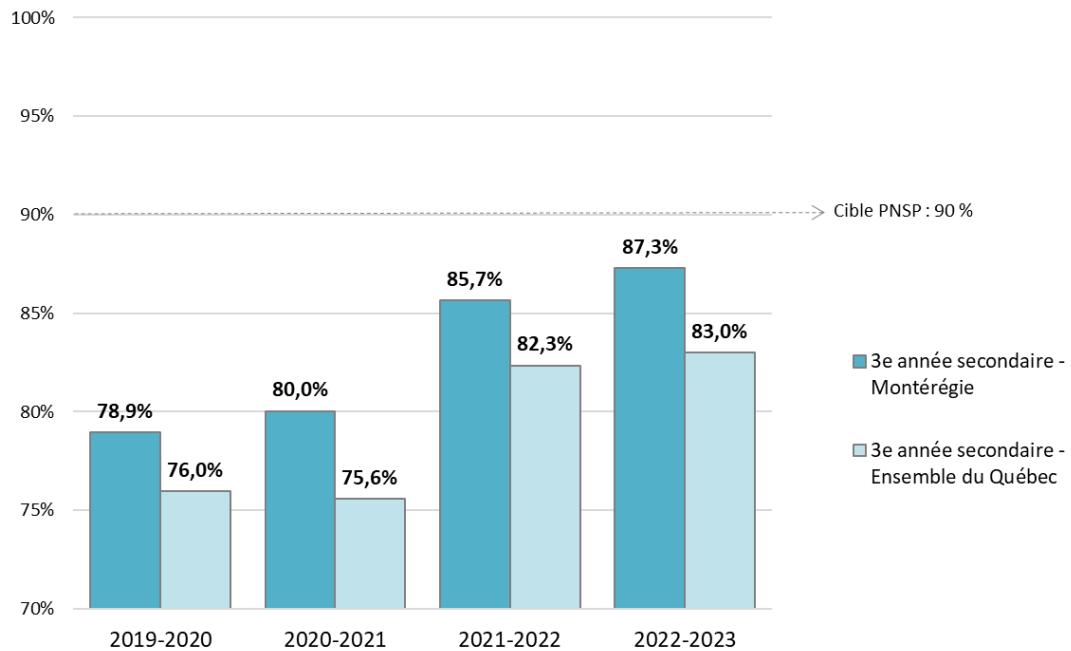
Au cours des quatre dernières années scolaires, à l'exception de 2020-2021 chez les élèves de la 4^e année du primaire (fig. 3), la proportion des élèves adéquatement vaccinés contre le virus du papillome humain (VPH) a été supérieure à celle de l'ensemble du Québec (fig. 3 et 4). Chez les élèves de la **4^e année du primaire** de la Montérégie, cette proportion a diminué, passant de **86,5 %** en 2019-2020 à **83,9 %** en 2022-2023 (fig. 3). Par contre, chez les élèves de la **3^e année du secondaire** de la Montérégie, elle a augmenté de façon significative, passant de **78,9 %** en 2019-2020 à **87,3 %** en 2022-2023 (fig. 4).

Figure 3 – Tendances temporelle de la proportion des élèves de la 4^e année du primaire qui ont reçu au moins une dose du vaccin contre le virus du papillome humain, années scolaires 2019-2020 à 2022-2023, Montérégie, en date du 17 août 2023



Source : MSSS, Registre de vaccination du Québec. Données extraites de l'Infocentre le 17 août 2023.

Figure 4 – Tendence temporelle de la proportion des élèves de la 3^e année du secondaire qui ont reçu deux doses du vaccin contre le virus du papillome humain, années scolaires 2019-2020 à 2022-2023, Montérégie, en date du 17 août 2023



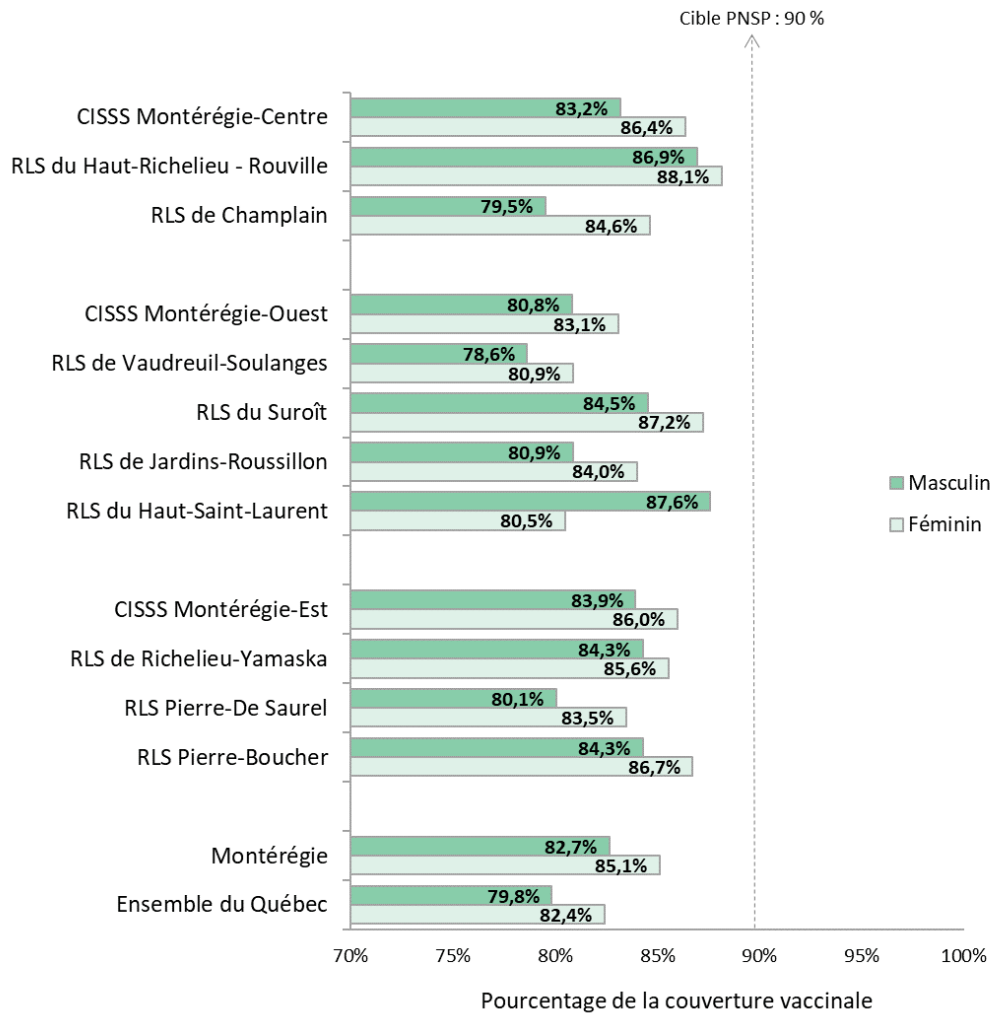
Source : MSSS, Registre de vaccination du Québec. Données extraites de l'Infocentre le 17 août 2023.

4.2. Année scolaire 2022-2023

Pour l'année scolaire 2022-2023, la proportion des élèves de la 4^e année du primaire de la Montérégie qui ont reçu au moins une dose du vaccin contre le VPH (**82,7 %** chez les garçons et **85,1 %** chez les filles) est supérieure à celle l'ensemble du Québec (**79,8 %** chez les garçons et **82,4 %** chez les filles), mais n'atteint toutefois pas la cible du PNSP de 90 % (fig. 5). Dans la majorité des territoires de RLS, la proportion se situe entre **80,0 %** et **87,0 %** chez les garçons et entre **81,0 %** et **87,0 %** chez les filles. La proportion pour le RLS de Vaudreuil-Soulanges est bien en deçà de la cible (**78,6 %** chez les garçons et **80,9 %** chez les filles), tandis que celle pour le RLS du Haut-Richelieu-Rouville s'approche de la cible (**86,9 %** chez les garçons et **88,1 %** chez les filles).

En 2021-2022, la proportion des élèves de la 4^e année du primaire en Montérégie qui ont reçu au moins une dose du vaccin contre le VPH se situait à **82,6 %** chez les garçons et **85,8 %** chez les filles. Aucun changement significatif de la CV n'a eu lieu ni chez les garçons (82,7 % en 2022-2023), ni chez les filles (85,1 % en 2022-2023).

Figure 5 – Proportion des élèves de la 4^e année du primaire qui ont reçu au moins une dose du vaccin contre le virus du papillome humain, chez les garçons et les filles, année scolaire 2022-2023, Montérégie, en date du 17 août 2023

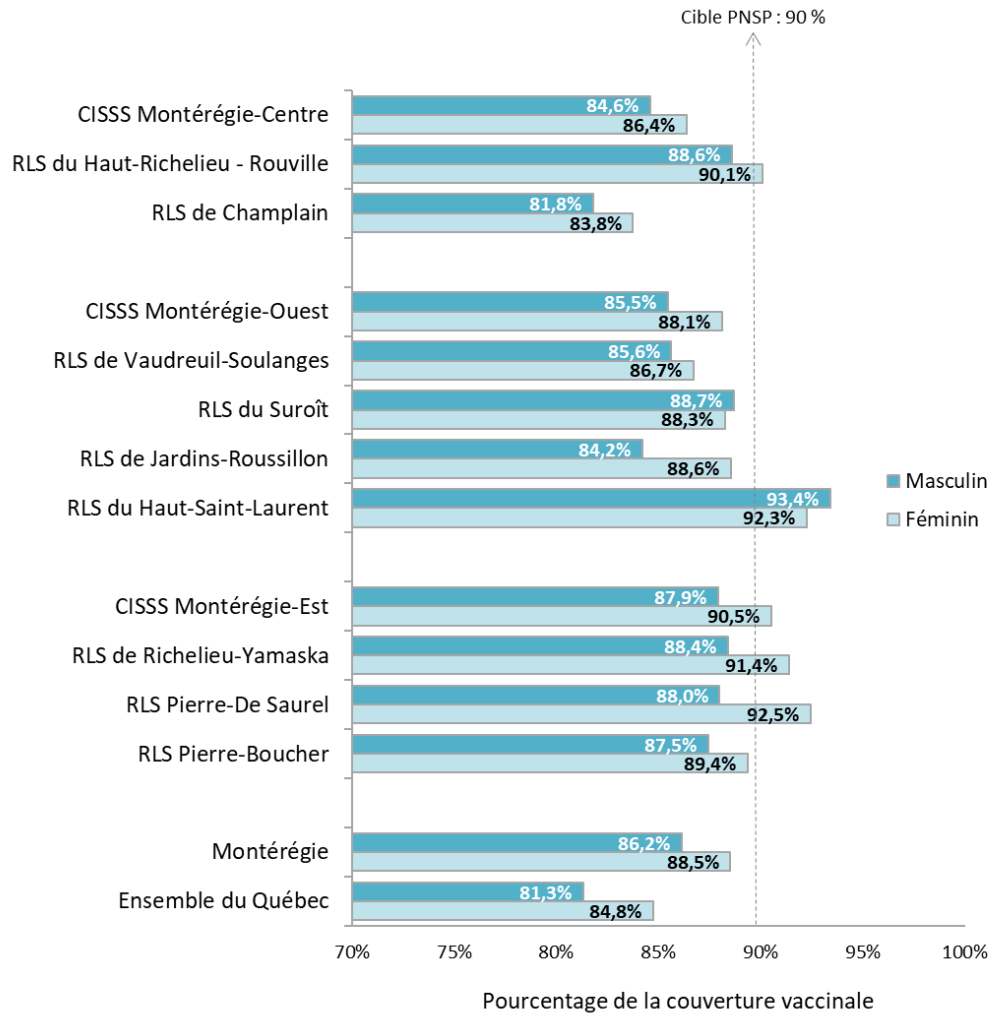


Source : MSSS, Registre de vaccination du Québec. Données extraites de l'Infocentre le 17 août 2023.

Pour l'année scolaire 2022-2023, la proportion des élèves de la 3^e année du secondaire de la Montérégie qui ont reçu deux doses du vaccin contre le VPH (86,2 % chez les garçons et 88,5 % chez les filles) est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (81,3 % chez les garçons et 84,8 % chez les filles), mais n'atteint toutefois pas la cible du PNSP de 90 % (fig. 6). Dans la majorité des territoires de RLS, la proportion varie entre 84,0 % et 89,0 % chez les garçons et entre 87,0 % et 92,0 % chez les filles. Celle du RLS du Haut-Saint-Laurent atteint la cible dans les deux groupes (93,4 % chez les garçons et 92,3 % chez les filles), tandis que celle du RLS de Champlain est en deçà de la cible (81,8 % chez les garçons et 83,8 % chez les filles).

En 2021-2022, la proportion des élèves de la 3^e année du secondaire de la Montérégie qui ont reçu deux doses du vaccin contre le VPH se situait à **82,8 %** chez les garçons et **88,8 %** chez les filles. Depuis la dernière année scolaire, une augmentation importante a donc eu lieu chez les garçons (86,2 % en 2022-2023).

Figure 6 – Proportion des élèves de la 3^e année du secondaire qui ont reçu deux doses du vaccin contre le virus du papillome humain, chez les garçons et les filles, année scolaire 2022-2023, Montérégie, en date du 17 août 2023



Source : MSSS, Registre de vaccination du Québec. Données extraites de l'Infocentre le 17 août 2023.

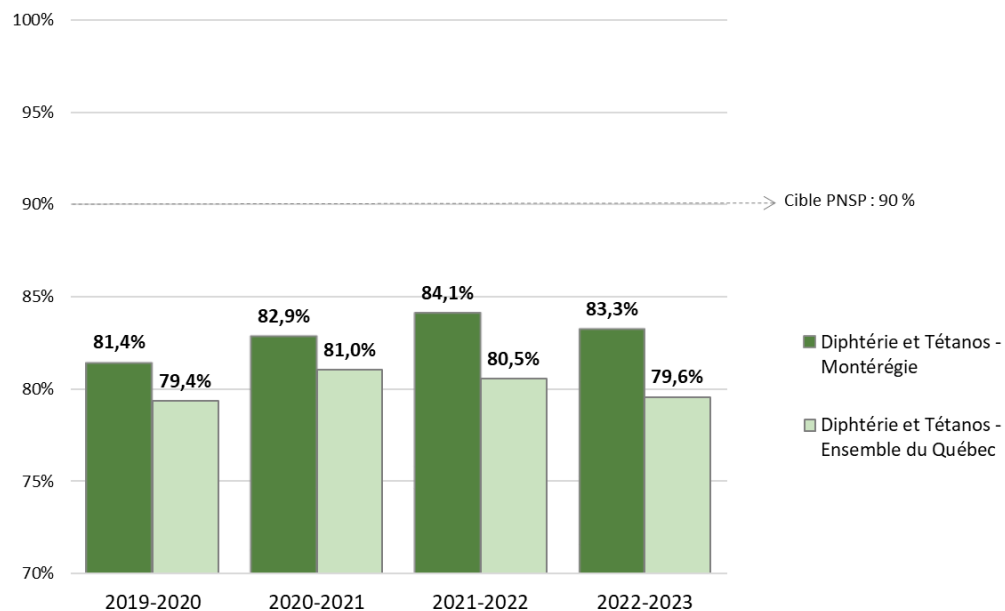
5. DIPHTÉRIE ET TÉTANOS

5.1. Tendence temporelle

Pour la vaccination contre la diphtérie et le tétanos, le calendrier régulier scolaire prévoit généralement une dose de rappel chez les élèves de la **3^e année du secondaire**, tel que recommandé par le [Comité sur l'immunisation du Québec \(CIQ\)](#).

En Montérégie, au cours des quatre dernières années scolaires, la couverture vaccinale (CV) contre la diphtérie et le tétanos chez ces élèves a été supérieure à celle de l'ensemble du Québec et a progressé, passant de **81,4 %** en 2019-2020 à **83,3 %** en 2022-2023 (fig. 7).

Figure 7 – Tendence temporelle de la couverture vaccinale contre la diphtérie et le tétanos chez les élèves de la 3^e année du secondaire, années scolaires 2019-2020 à 2022-2023, Montérégie, en date du 17 août 2023*



Source : MSSS, Registre de vaccination du Québec. Données extraites de l'Infocentre le 17 août 2023.

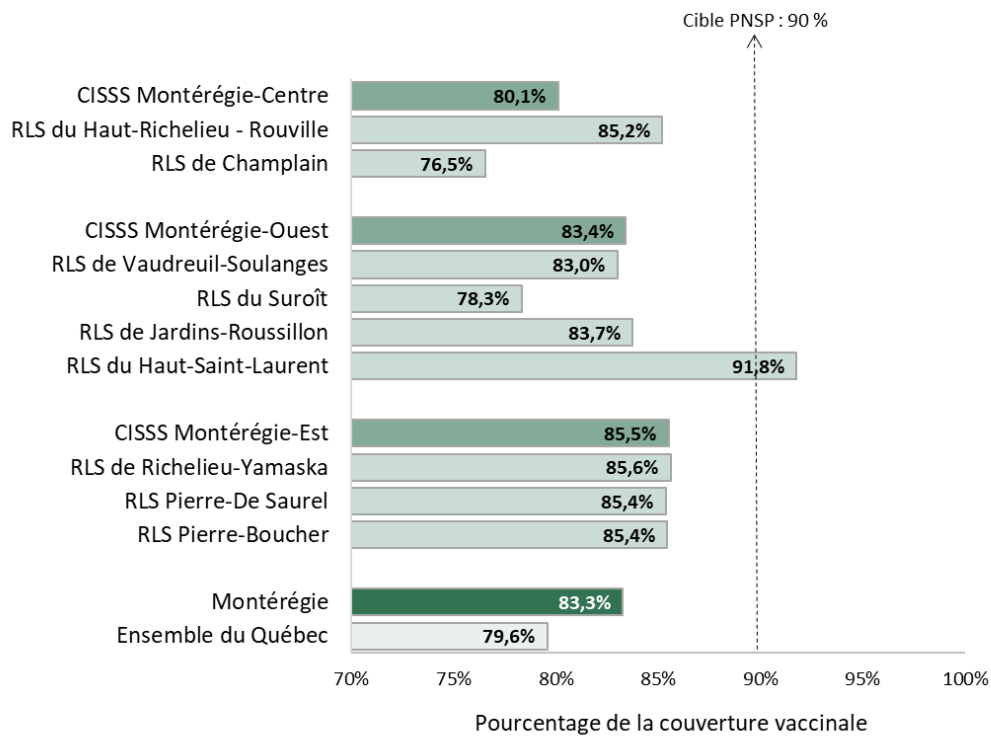
*À partir de la rentrée de l'année scolaire 2019-2020, le vaccin dcaT a été remplacé par le vaccin dT chez les élèves de la 3^e année du secondaire.

5.2. Année scolaire 2022-2023

Pour l'année scolaire 2022-2023, la couverture vaccinale (CV) du vaccin diphtérie-tétanos (dT) chez les élèves de la **3^e année du secondaire** de la Montérégie (**83,3 %**) est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (**79,6 %**), mais se trouve toutefois en deçà de la cible du PNSP de 90 % (fig. 8). La CV se situe entre **78,0 %** et **86,0 %** dans la majorité des territoires de RLS. La CV du RLS de Champlain est bien en deçà de la cible (**76,5 %**), tandis que celle du RLS du Haut-Saint-Laurent atteint la cible (**91,8 %**).

En 2021-2022, la CV contre la diphtérie et le tétanos chez les élèves de la 3^e année du secondaire en Montérégie se situait à **84,1 %**, ce qui indique une légère diminution de la CV (83,3 % en 2022-2023) depuis la dernière année scolaire.

Figure 8 – Couverture vaccinale contre la diphtérie et le tétanos chez les élèves de la 3^e année du secondaire, année scolaire 2022-2023, Montérégie, en date du 17 août 2023



Source : MSSS, Registre de vaccination du Québec. Données extraites de l'Infocentre le 17 août 2023.

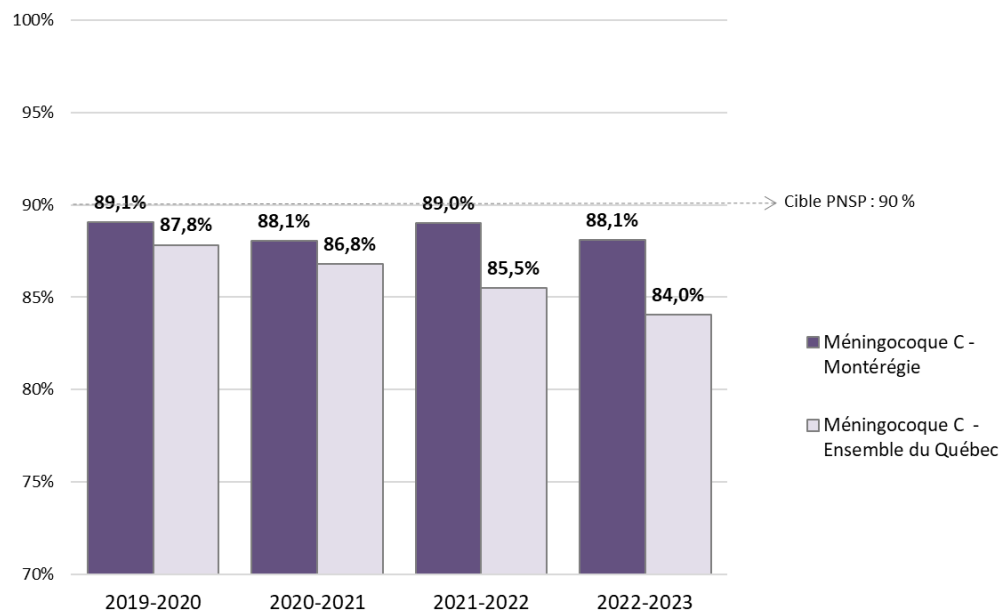
6. MÉNINGOCOQUE DE SÉROGROUPE C

6.1. Tendance temporelle

Pour la vaccination contre méningocoque de sérotype C, le calendrier régulier scolaire prévoit généralement une dose de rappel chez les élèves de la **3^e année du secondaire**, tel que recommandé par le [Comité sur l'immunisation du Québec \(CIQ\)](#).

En Montérégie, au cours des quatre dernières années scolaires, la couverture vaccinale (CV) contre le méningocoque du sérotype C chez ces élèves a été supérieure à celle de l'ensemble du Québec, mais a légèrement diminué au fil des années scolaires, passant de **89,1 %** en 2019-2020 à **88,1 %** en 2022-2023 (fig. 9).

Figure 9 – Tendance temporelle de la couverture vaccinale contre le méningocoque du sérotype C chez les élèves de la 3^e année du secondaire, années scolaires 2019-2020 à 2022-2023, Montérégie, en date du 17 août 2023*



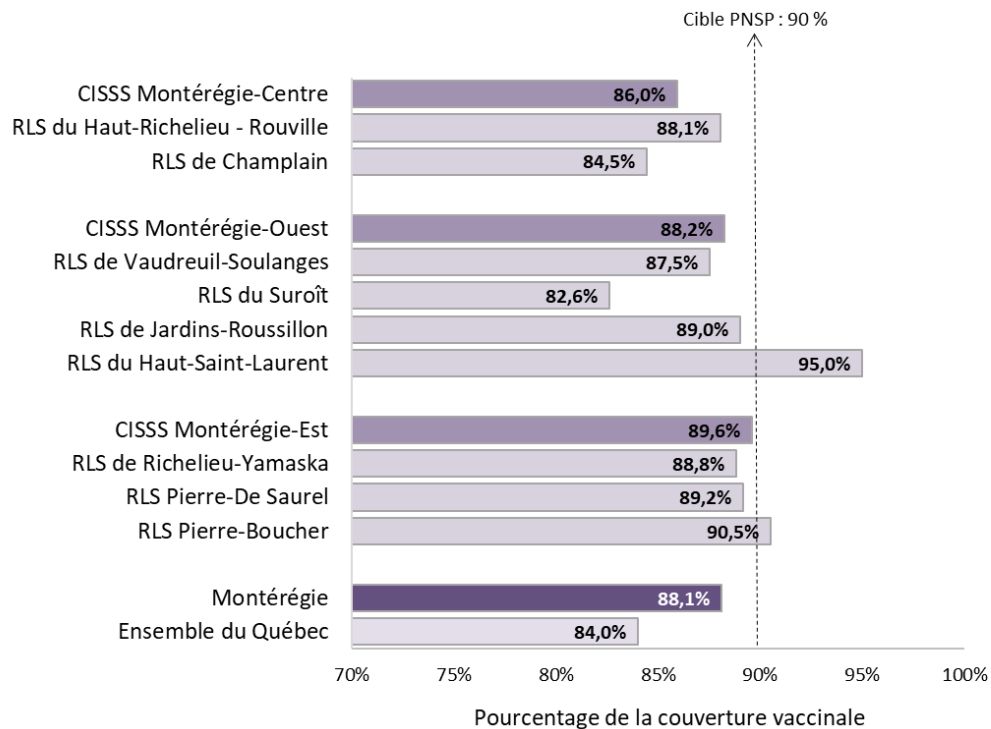
Source : MSSS, Registre de vaccination du Québec. Données extraites de l'Infocentre le 17 août 2023.

6.2. Année scolaire 2022-2023

Pour l'année scolaire 2022-2023, la couverture vaccinale (CV) contre le méningocoque de sérotype C chez les élèves de la **3^e année du secondaire** de la Montérégie (**88,1 %**) est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (**84,0 %**), mais n'atteint toutefois pas la cible du PNSP de 90 % (fig. 10). La CV varie d'environ **85,0 %** à **89,0 %** selon le territoire de RLS, à l'exception des RLS Pierre-Boucher (**90,5 %**) et RLS du Haut-Saint-Laurent (**95,0 %**) qui atteignent la cible.

En 2021-2022, la CV contre le méningocoque chez les élèves de la 3^e année du secondaire en Montérégie se situait à **89,0 %**, indiquant une légère diminution dans la CV (88,1 % en 2022-2023) depuis la dernière année scolaire.

Figure 10 – Couverture vaccinale contre le méningocoque de sérotype C chez les élèves de la 3^e année secondaire, année scolaire 2022-2023, Montérégie, en date du 17 août 2023



Source : MSSS, Registre de vaccination du Québec. Données extraites de l'Infocentre le 17 août 2023.

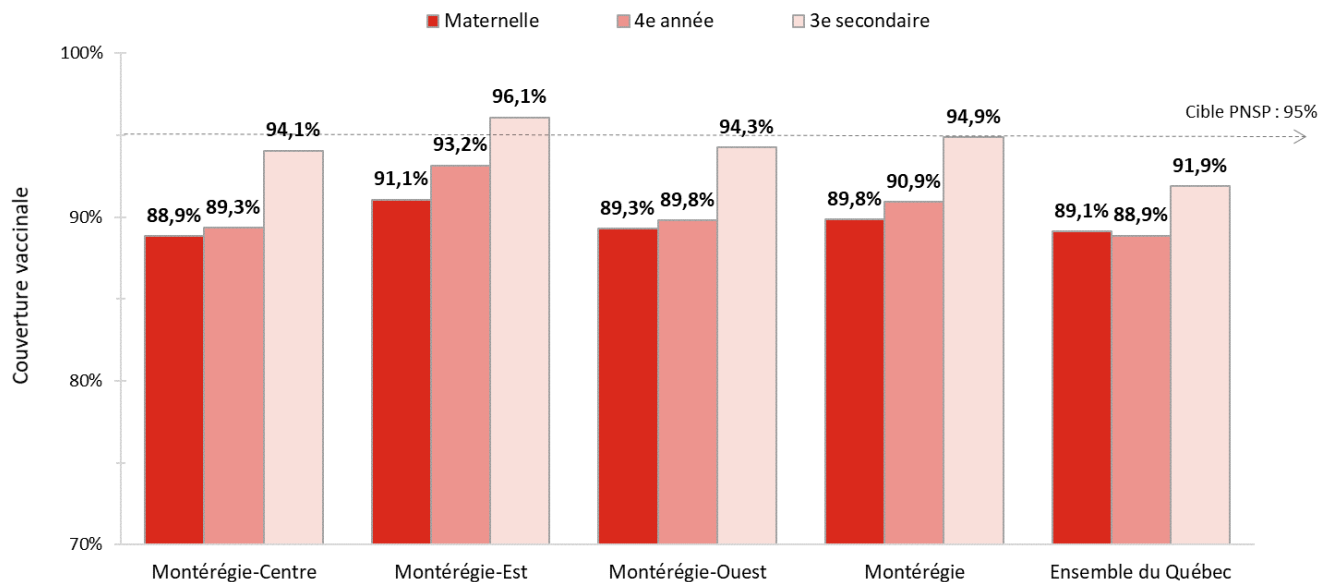
7. ROUGEOLE

La couverture vaccinale (CV) contre la rougeole est calculée à trois moments du parcours scolaire. En Montérégie, pour l'année scolaire 2022-2023, les CV étaient de **89,8 % en maternelle**, de **90,9 % en 4^e année du primaire** et de **94,9 % en 3^e année du secondaire** (fig. 11). Comparativement à l'ensemble du Québec, les CV pour les trois CISSS de la Montérégie sont supérieures ou égales pour tous les niveaux, à l'exception de la Montérégie-Centre en maternelle (**88,9 %**).

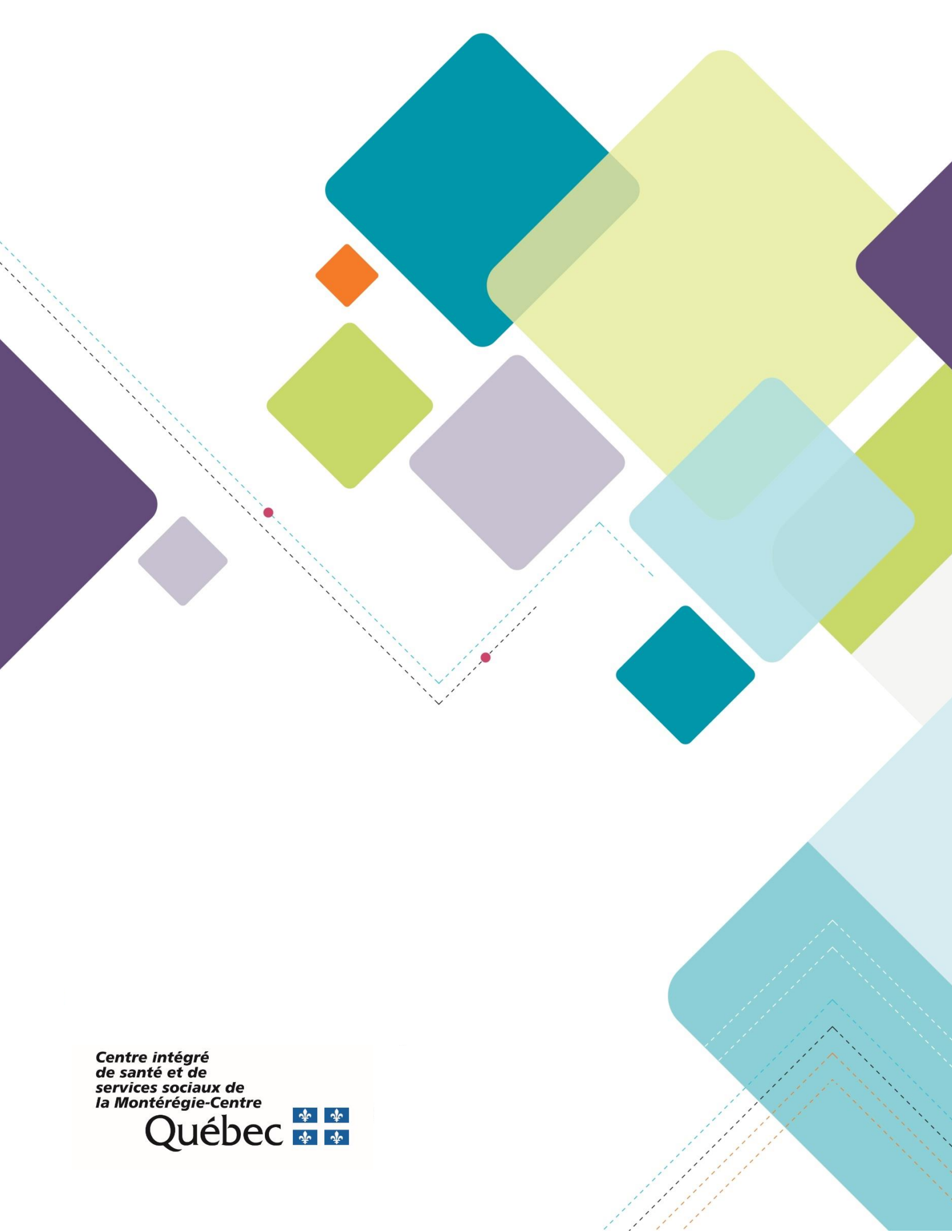
De manière générale, les trois CISSS de la Montérégie (Montérégie-Centre, Montérégie-Est et Montérégie-Ouest) s'approchent ou dépassent la cible de 95 % du PSNP à la fin de l'intervention de vaccination, en 3^e année du secondaire, avec des CV de **94,1 %**, de **96,1 %** et de **94,3 %**, respectivement (fig. 11).

En 2021-2022, les CV contre la rougeole en Montérégie chez les élèves de la maternelle, de la 4^e année du primaire et de la 3^e année du secondaire se situaient à **88,7 %**, **90,7 %** et **95,3 %**, respectivement, ce qui indique que l'augmentation la plus importante a eu lieu chez les élèves de la maternelle (89,8 % en 2022-2023) depuis la dernière année scolaire.

Figure 11 – Couverture vaccinale contre la rougeole chez les élèves de la maternelle (4 et 5 ans), de la 4^e année du primaire et de la 3^e année du secondaire, année scolaire 2022-2023, Montérégie, en date du 17 août 2023



Source : MSSS, Registre de vaccination du Québec. Données extraites de l'Infocentre le 17 août 2023.



**Centre intégré
de santé et de
services sociaux de
la Montérégie-Centre**

Québec

